

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 13 février 2009  
(convocation du 2 février 2009)

Aujourd'hui Vendredi Treize Février Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BRON Jean-Charles à M. DUCHENE Michel  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude  
M. GELLE Thierry à CAZABONNE Alain jusqu'à 10h40  
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert  
M. SEUROT Bernard à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h10  
M. SOUBIRAN Claude à M. PUJOL Patrick à cpter de 12h50  
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. TURON Jean-Pierre à cpter de 12h20  
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis à cpter de 12 h 15  
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre  
Mme BALLOT Chantal à M. LAMAISON Serge  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Jean-Louis  
M. CAZENAVE Charles à M. GAUTE Michel jusqu'à 10h10  
Mme COLLET Brigitte à M. DAVID Yohan

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. LABISTE Bernard  
Mme DELATTRE Nathalie à M. SOLARI Joël à cpter de 12h40  
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure  
Mme DIEZ Martine à M. PEREZ Jean-Michel  
M. DOUGADOS Daniel à Mme BOST Christine  
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 11h05  
M. GUICHOUX Jacques à M. FREYGEFOND Ludovic  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard  
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12h40  
M. LOTHaire Pierre à M. MOGA Alain  
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max  
M. ROUVEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme WALRYCK Anne à Mme TOUTON Elisabeth

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Technopole de l'agglomération bordelaise - Association Bordeaux Technowest  
- Programme d'investissement 2009- Aménagement du Centre de services de  
l'Aéroparc - Décision - Autorisation**

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis la création du parc technologique de Bordeaux Aéroparc en 2008 dont le portage a été assuré par Bordeaux Technowest et la labellisation du projet par le pôle de compétitivité Aerospace Valley, il est apparu important d'identifier un bâtiment ayant vocation d'accueillir, à court terme, le centre de services de l'Aéroparc.

Il s'agit ainsi de doter l'association Bordeaux Technowest et l'Aéroparc d'un outil mutualisé, adapté aux besoins des entreprises et aux objectifs fixés par les collectivités participantes, à savoir apporter les premières solutions immobilières et les services d'accompagnement nécessaires à toute implantation d'entreprises et au développement des nouveaux projets. Eu égard à son lieu d'implantation privilégié sis 19, rue Marcel Issartier à Mérignac, proche de l'Aéroport de Bordeaux Mérignac et des grandes voies d'accès (rocade, grands cours vers le centre ville de Bordeaux), le centre de services se situera au cœur de l'innovation et du secteur aéronautique et deviendra par la suite un pôle économique et d'affaires.

L'idée d'implantation du centre de services Aéroparc et de la Technopole Bordeaux Technowest sis 19, rue Marcel Issartier à Mérignac s'est développée compte tenu de la qualité architecturale des bâtiments existants, de la présence de nombreux bureaux correspondant aux besoins de ce centre et à ceux de Bordeaux Technowest, avec la proximité immédiate de l'aéroport et de tous les grands donneurs d'ordres.

Egalement, il est apparu nécessaire de doter Bordeaux Technowest d'un espace ayant une capacité d'accueil d'entreprises importantes pour l'Aéroparc, en prospection (3 dcontech, GECI, BBCD), en sortie de pépinière (AXS ING), en première phase de la création d'un plateau projet (M3 System) ou en partenariat (2ADI, BRA, CECA, ...).

Dans le cadre de son développement, le centre de services Aéroparc, Bordeaux Technowest intégrera la pépinière/incubateur, les services administratifs de Bordeaux Technowest, les bureaux du personnel Aéroparc, les salles de réunions/formations, les bureaux et bâtiments d'implantation des projets Aéroparc.

Après l'expertise des locaux réalisée, un programme de travaux comprenant le déménagement de Bordeaux Technowest et des aménagements immobiliers permettront

de rassembler les services de Bordeaux Technowest –Aéroparc afin de créer une offre de services aux entreprises complétée par une offre privée. Cette mutualisation des moyens des deux structures permettra de créer un guichet unique destiné à accueillir les meilleurs projets et entreprises.

La surface du centre de services verra sa surface de 1000 m<sup>2</sup> ainsi répartie :

- Bureaux en location pour implantation : 600 m<sup>2</sup>,
- Bureaux en accueil temporaire : 70 m<sup>2</sup>,
- Salle de réunion : 80 m<sup>2</sup>,
- Hall d'accueil, vitrine technologique : 100 m<sup>2</sup>,
- Salle de formation : 100 m<sup>2</sup>,
- Services administratifs : 50 m<sup>2</sup>.

Bordeaux Technowest occupera les 1 000 m<sup>2</sup> restants.

Le programme d'équipement des nouveaux locaux sis 19, rue Marcel Issartier, prévu en 2009 comprendra :

- Le déménagement de Bordeaux Technowest et des 15 entreprises actuellement hébergées,
- l'installation des cablages informatiques, d'une baie de brassage et des travaux de séparation des serveurs,
- l'aménagement de cloisons,
- l'acquisition de matériels de bureau,
- l'équipement des ateliers mutualisés (établis, installations d'air comprimé, matériel)
- aménagement de deux bureaux normalisés en confidentiel défense,
- création d'une vitrine technologique dans le hall d'entrée permettant d'en faire un lieu dédié à l'aéronautique, spatial et à l'événementiel récurrent.

Le montant prévisionnel du programme d'équipement prévu par Bordeaux Technowest pour l'installation du centre de services de l'Aéroparc dans les locaux sis 19, allée Marcel Issartier est de 210 000 € T.T.C pour lequel Bordeaux Technowest sollicite une participation de la communautaire à hauteur de 84 000 € comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
- Réaménagement	5 000	C.U.B	84 000
- Mise en place des câblages informatiques/peintures	30 000	Région	84 000
- Aménagements et déplacement de cloisons	35 000	Conseil Général	42 000
- Aménagement mobilier	25 000		
- Equipement des ateliers	35 000		
- Equipement salles de réunion	20 000		
- Aménagement vitrine technologique/hall d'accueil	50 000		
- Aménagements locaux « confidentiel défense »	10 000		
<b>TOTAL</b>	<b>210 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>210 000</b>

L'accompagnement exceptionnel de cette association pour l'aménagement du centre de

services conçu pour donner des conseils et offrir des terrains d'implantation aux entreprises sur l'Aéroparc, contribuera, à créer les facteurs concurrentiels d'attractivité du territoire pour l'agglomération.

Eu égard aux perspectives de développement de la politique technopolitaine, au programme d'équipement et au budget présentés pour la mise en place du centre de services Aéroparc durant l'année 2009, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'équipement exceptionnelle d'un montant de 84 000 € pour l'aménagement du centre de services Aéroparc dans les locaux sis 19, rue Marcel Issartier à Mérignac sur un montant de dépenses prévisionnel de 210 000 € T.T.C,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée relative aux conditions de participation de la Communauté Urbaine au programme de travaux d'équipement destiné à la mise en place du centre de services de l'Aéroparc.

Les dépenses afférentes à cette participation seront imputées sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 204, article 2042, Fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 février 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
27 FÉVRIER 2009  
  
PUBLIÉ LE : 27 FÉVRIER 2009

M. JEAN-JACQUES BENOIT